

Saint-Constant, le 26 septembre 2005

BAPE

A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission
575, rue St-Amable, b. 2.10
Québec,
GIR 6A6

218 P NP **DM247**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Contre le projet Jean Leman

Montréal

6211-06-075

Par la présente, je demande de rejeter la construction du tronçon Jean Leman pour les raisons suivantes.

Les citoyens et citoyennes, le long du tracé sud ne se sont jamais prononcés face à la question car le tronçon n'existait pas lors des audiences publiques tenues par le BAPE en 2002. L'autoroute 30 devait suivre le tracé nord soit sur la route 132. Ainsi, les citoyens et citoyennes voyaient le problème de circulation sur la 132 réglé. Ces mêmes citoyens étaient en accord avec le tracé nord.

De plus, le tracé sud de l'autoroute 30 passera plus près des habitations. Certains services à la population « école, garderie, église, maison de personnes âgées » sont situés à proximité de ce tracé sud, ce qui causera des inconvénients majeurs à la population. Les citoyens se sentent très concernés par le tracé sud et demandent également son rejet.

Je demeure à St-Constant depuis plus de 50 ans. Je circule quotidiennement sur la 132 qui est continuellement bloquée. L'ambulance qui doit y circuler pour se diriger vers l'Hôpital Anna Laberge, est limitée dans sa vitesse en cas d'urgence et chacun sait que toutes les minutes comptent quand on se rend à l'hôpital en ambulance. La 132, en 1992, avait été choisie par les autorités du MTQ pour être la voie pour se diriger vers l'Hôpital le plus rapidement possible. Pourquoi, en 2003, tout est-il rejeté? Vous avez commencé à faire l'autoroute jusqu'à la rue Principale à Delson sur la 132, sur 2km. Il ne reste que 5km pour finir l'autoroute 30 sur la 132. Pourquoi ne pas la continuer à ce stade de construction? Je ne vois pas un gouvernement qui prône la démocratie nous refuser cela. Pour nous les citoyens, la solution c'est : la 30 sur la 132. Donc, pas besoin de tronçon Jean Leman, ni d'autoroute 30 dans les terres agricoles.

Ce projet va affecter l'avenir des citoyens et agriculteurs. Nous désirons fermement garder intactes les meilleures terres agricoles du Québec. Celles-ci ont beaucoup de valeur pour nous et pour les générations futures.

Je souhaite, Madame, que vous preniez en compte ma demande.

Veillez agréer mes sentiments les plus respectueux.

Diane Carpentier, Citoyenne de Saint-Constant

Adresse :

Saint-Constant